



# BULLETIN NATIONAL DE LA CFTC

CONFÉRENCE FERROVIAIRE DE TEAMSTERS CANADA

130 Rue Albert, Suite 1510, Ottawa, Ontario, K1P 5G4 ~ www.teamstersrail.ca

## Un message du Président

Les derniers mois ont très intéressants. Ce bulletin contient les dernières mises à jour sur les règles relatives au temps de travail et de repos, des informations sur les changements au Code canadien du travail ainsi que des rapports et des informations provenant de la CFTC.

Les élections fédérales ont eu lieu en octobre, donnant lieu à un gouvernement libéral minoritaire. À la suite de vastes efforts de lobbying en collaboration avec Teamsters Canada, le gouvernement a été convaincu de laisser le processus de négociation pour le CN CAT se dérouler comme il se doit. La résistance des libéraux à convoquer le Parlement et à promulguer une loi de retour au travail a été extrêmement utile à notre équipe de négociation, qui a travaillé très fort afin d'arriver à un accord de principe. Le soutien et la solidarité au sein de la CFTC ont fait partie intégrante de cette grève et je tiens à remercier tous les membres pour leur force et leur engagement envers notre syndicat. Nos consœurs et nos confrères de l'USW, d'Unifor, de la BLET et de nombreux autres syndicats partout en Amérique du Nord qui ont envoyé des messages d'encouragement et de solidarité pendant la grève, ce fut très inspirant. Jamais dans ma carrière je n'ai été témoin d'un degré de soutien aussi élevé du public que lors de cette grève. Il semble que notre voix ait été entendue partout au Canada et ailleurs.

Pour conclure, j'ai eu beaucoup de questions concernant le consentement du CN à une retraite anticipée. Pour l'instant, le consentement est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020. Il s'agit de la dernière mise à jour que nous avons reçue à ce sujet; « Concernant la question d'une retraite anticipée, la Compagnie est en train de finaliser son examen et prévoit de communiquer sa position bien avant la date du 31 décembre 2020. »

Le bureau national et son personnel vous souhaitent à tous et à toutes un joyeux temps des Fêtes!

En Solidarité,

Lyndon Isaak, Président – CFTC

## Activités du Comité Exécutif

### Comité exécutif de la CFTC

Lyndon Isaak: Président  
 Dave McCulloch: Vice-Président  
 Christopher Friesen: Secrétaire-trésorier  
 Paul Boucher: Secrétaire-archiviste  
 Harvey Makoski: Syndic  
 Jean-Michel Hallé: Syndic  
 Ryan Finson: Syndic

Le Comité exécutif de la CFTC s'est réuni les 22 et 23 octobre 2019. Vous trouverez ci-dessous un résumé des décisions et actions qui concernent l'ensemble des membres de la CFTC.

- Le Président Laporte de Teamsters Canada nous a fait un rapport des activités de Teamsters Canada ainsi qu'une mise à jour sur la Fondation Teamsters Canada et les plans pour 2020.
- Le Comité exécutif a discuté de la création d'un système afin de rationaliser les demandes de financement pour les dossiers juridique Ad Hoc.
- Les plans de la Convention de la CFTC 2022 ont été discutés, des idées sur l'emplacement et la logistique du transport ainsi que les besoins en chambres et en salle de réunion.
- Les mises à jour des négociations pour plusieurs contrats ont été discutées.
- Le lieu et les conférenciers invités pour notre assemblée générale annuelle ont été discutés.
- Russ Archibald a fait une présentation sur le programme d'éducation actuel, des besoins et des attentes des formateurs et leur vision pour 2020.
- Nous avons discuté de la mise à l'essai d'un module de formation créé et présenté par les services de conciliation et de médiation fédérale, de l'élaboration de modules de formation supplémentaires « à l'interne » et de l'exploration d'une utilisation plus poussée des cours du Congrès du travail du Canada.
- La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu en janvier.

## CP Fatality in Port Coquitlam

C'est avec grande tristesse que nous reconnaissons notre cinquième décès cette année, du Confrère Kirk McLean. Le Confrère McLean est décédé le 2 décembre dans la cour de triage du CP à Port Coquitlam. Nos pensées et nos prières vont à la famille de Kirk.

La Division 320 de la CFTC a mis en place un GoFundMe pour amasser des fonds pour Mme McLean et sa famille afin d'alléger leur fardeau financier pendant cette période extrêmement difficile. <https://www.gofundme.com/f/RIPKirk>

## Mise à jour des règles relatives au temps de travail et de repos

En mai 2019, l'Association des chemins de fer du Canada, au nom de leurs Chemins de fer affiliés, a soumis leur proposition au Ministre des Transports de nouvelles règles relatives au temps de travail et de repos pour les opérations de marchandises et de passagers. Ces soumissions faisaient suite à un arrêté ministériel émis en décembre 2018 pour réviser les règles relatives au temps de travail et de repos existantes.

En juillet 2019, le Ministre a répondu à ces propositions en les rejetant et en demandant aux compagnies de chemins de fer de retravailler leurs propositions et de les soumettre de nouveau d'ici le 1er novembre 2019. Les compagnies de chemins de fer ont demandé une prolongation de la date limite du 1er novembre et ont obtenu une prolongation jusqu'au 15 décembre.

En raison de la nature de la réponse du Ministre à l'industrie, ce délai n'était pas exécutoire et les compagnies de chemins de fer ne se sont pas conformées à cette date.

Nous croyons comprendre que l'industrie cherchera une nouvelle prolongation pour soumettre sa proposition révisée d'ici la mi-mars 2020. Ces tactiques de retardement de l'industrie existent depuis plus d'une décennie lorsqu'il s'agit de traiter les règles relatives au temps de travail et de repos et de gérer la fatigue dans l'industrie ferroviaire. En réponse, nous avons envoyé un message aux officiers de Transports Canada et au cabinet du ministre selon lequel une date limite exécutoire pour ces présentations doit être fixée dans un très proche avenir ou le ministre devrait procéder à l'élaboration et à la mise en œuvre des révisions des règles relatives au temps de travail et de repos sans consultation et coopération de l'industrie.

## Mise à jour CFTC CN Ouest IL

1. Le 10 juillet 2019, l'arbitre Hornung a rendu sa sentence pour l'affaire Ad Hoc 672 concernant le différend entre le Syndicat et la Compagnie en ce qui concernait l'utilisation des virages au terminus d'attache en service prolongé. Ce différend résulte de la pratique de la compagnie dans le couloir entre Winnipeg et Fort Frances. M. Hornung a convenu que la Compagnie pouvait utiliser l'article 10 pour utiliser à tour de rôle les équipages, mais il a également décidé que cela nuirait à ces équipages. Il a renvoyé l'affaire aux parties afin de résoudre le problème. Nous sommes actuellement en discussion avec la Compagnie. Pour tous les équipages en service prolongé, il est important qu'ils déposent un grief.

2. Le 31 octobre 2019, l'arbitre Hornung a rendu sa sentence pour l'affaire CROA 4699. Le différend portait sur l'avis de la compagnie aux équipages de Prince George qu'ils devaient s'immobiliser au dernier chantier où système CATS était fournie, quel que soit l'endroit où ils sont partis en service lors de la tournée sortante. Ce cas avait des ramifications importantes pour tous les terminaux à plusieurs cours de triage. M. Hornung a statué que la Compagnie ne pouvait pas mettre en œuvre les changements en fonction des années de pratique antérieure. Cependant, selon la nature de sa sentence, préclusion, le syndicat devra s'assurer qu'il négociera ce droit au prochain tour. La sentence telle que définie ne dure que jusqu'à l'expiration de la présente convention collective. Nous notons, heureusement, que le CAT a réussi à parvenir à un langage à cet égard et nous sommes optimistes que nous le ferons également. Toutes les réclamations soumises par les ingénieurs de PG à partir de 2014, qui ont fait l'objet d'un grief, sont en cours de paiement.

3. Au mois d'octobre, le Syndicat a résolu tous les paiements RX en suspens et a confirmé le paiement pour tous les terminaux sauf McLennan et Calgary. Nous

attendons la confirmation de ces dossiers. Au total, environ 1100 réclamations ont été résolues et réglées en totalité.

4. Le bureau du président général est heureux d'annoncer à ses membres qu'il a approuvé une diminution de 12,50 \$ des cotisations syndicales et qu'il n'augmentera pas automatiquement les cotisations de 2% pour 2020. Cette diminution est pour compenser l'augmentation de 2018. Le bureau a identifié des économies de coûts pour les services fournis par les fournisseurs et est en train de moderniser notre façon de faire en passant au numérique et en réduisant notre empreinte carbone.

KC James  
Président général

## Comité des jeunes Teamsters Canada

J'ai eu la chance d'être choisie pour le poste de membre du comité des jeunes pour la CFTC. Du 8 au 11 octobre 2019, j'étais à Laval, au Québec, pour les réunions du CJTC. Mes premières impressions ont été le manque d'informations que j'ai pu trouver en faisant des recherches pour ce poste et ce comité. Lentement, j'ai recueilli les informations dont j'estime avoir besoin et je serai aussi ouvert et transparent que possible avec tout ce que je trouverai.

Le jour 1 a débuté par un trajet en avion et en taxi jusqu'à l'hôtel, situé à distance de marche de l'édifice de Teamsters Canada. À 19h00, j'ai pu rencontrer la plupart des représentants, ainsi que Nathaly Guillemette (coordonnatrice nationale) et Christopher Monette (directeur des affaires publiques). Selon moi, tous ces gens obtiennent une voix équitable lors de ces réunions.

Le jour 2 débuta à 9h00 avec une visite de l'édifice de Teamsters Canada qui est neuf et a été construit uniquement par des travailleurs syndiqués. Un design moderne fait de verre extrêmement clair. Une grande salle de réunion a été mise à notre disposition pour la réunion qui a commencé par une présentation officielle de tout le monde et des rapports des membres du comité local. Cela me semblait très familier au déroulement de ma division locale, bien qu'un peu plus informel. Les autres membres présents étaient des représentants d'UPS, de Coca-Cola et d'entretien des voies. Suite à cela, le président de Teamsters Canada, François Laporte, est venu faire une petite présentation et nous a souhaité la bienvenue. Il a répondu à quelques questions rapides, puis nous avons continué la réunion. Conformément aux règlements du CJTC, un président, un vice-président et un secrétaire archiviste ont tous été élus par vote secret. Ces élections ont lieu au début de chaque réunion et semblent alterner entre les membres. À mon avis, cela gardera le comité moins concentré mais permettra à chaque voix d'être entendue équitablement. Comme c'était ma première réunion, je n'ai pas été nommé. Dans l'après-midi, nous avons eu une présentation fantastique de Karin Jones (historienne de la FIT) qui a duré 90 minutes. Celle-ci a couvert une brève histoire mais bien détaillée des Teamsters au Canada et en Amérique. Consœur Jones a exprimé à quel point elle était heureuse de voir un comité des jeunes et qu'elle en soutient un aux États-Unis. Elle nous a également informés que la FIT et Teamsters Canada travaillaient à mettre au point un livre sur leur histoire. Je recommande fortement cette présentation à tout Confrère ou Consœur qui peuvent la visionner et elle devrait aussi être présentée à tous les nouveaux membres. J'ai en ma possession une copie de cette présentation. Nous avons discuté de l'importance des Teamsters en Amérique du Nord, et aussi des problèmes auxquels nous sommes confrontés avec les nouveaux membres. Le manque de membres aux réunions locales est un problème auquel tous les syndicats sont confrontés. Peut-être qu'en rencontrant nos nouveaux Confrères et Consœurs le plus tôt possible avec une excellente présentation et quelques items promotionnels, cela pourrait aider. Quoi qu'il en soit, c'est un problème que nous devons résoudre. Dans l'après-midi, nous avons eu une autre présentation de Stephanie Meunier (directrice des communications) sur la campagne en cours sur les médias sociaux du CJTC. Cette campagne est fortement axée sur l'obtention de nouveaux membres à Teamsters Canada. Cibler les membres plus jeunes qui peuvent voir les publicités et susciter une discussion sur l'importance des droits des travailleurs. Nous avons parlé de la répartition des hommes par rapport aux femmes qui voient ces publicités et de leur coût. Ces publicités peuvent être vues sur le Facebook et l'Instagram de Teamsters Canada. Cette journée s'est terminée vers 16h30.

Le jour 3 a commencé à 6h00. Nous avons conduit quelques heures en direction de Gatineau, de l'autre côté de la rivière d'Ottawa, pour rejoindre la section locale 106 de Teamsters qui était en grève. Ces membres travaillent dans une maison de soins infirmiers et de soins pour personnes âgées et étaient en grève pour obtenir de meilleurs salaires et avantages sociaux. À ma connaissance, la grève se poursuit toujours. Ce fut un moment fort pour moi car c'était la première fois que j'assistais à une ligne de piquetage. Nous sommes retournés à l'édifice Teamsters Canada dans l'après-midi. Nous avons discuté des activités du matin et de la prochaine réunion. Date à être confirmée, en février 2020. À ce moment-là, j'ai appris que le CJTC avait ses propres règlements administratifs et j'en ai demandé une copie avec tous les procès-verbaux précédents et tous les documents pertinents. La journée s'est terminée à 16h30.

Jour 4 à 09h00 à l'édifice de Teamsters, nous avons eu une réunion de clôture. On m'a remis un cartable avec une copie des règlements et quelques procès-verbaux précédents. Le groupe a fait ses adieux au Confrère Woodcock et nous avons discuté des moyens de rester en contact jusqu'à la prochaine réunion. Je me suis porté volontaire pour envoyer un courriel aux membres au moins une fois par mois dans le but de garder les voies de communication ouvertes et de faire avancer nos engagements. La journée s'est terminée à 12h30.

À mon avis, ce comité peut être un outil puissant pour aider tous les Teamsters, mais je crois qu'il nécessite une certaine adaptation et flexibilité dans un monde en constante évolution. J'ai l'intention de faire de mon mieux et de rester actif en tenant le comité à ses engagements à l'avenir. Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

En solidarité,



Sheldon King

Représentant au CJTC pour la Conférence Ferroviaire

## Changements au Code canadien du Travail

par Christopher Monette, directeur des affaires publiques, Teamsters Canada

Cet été, le gouvernement fédéral a craqué sous la pression d'un effort de lobbying massif des entreprises contre les nouvelles dispositions du Code canadien du travail sur les heures de travail.

Teamsters Canada s'est battu avec acharnement pour ses membres, travaillant en étroite collaboration avec les dirigeants de la CFTC. Ottawa a finalement décidé que des changements tel que le préavis écrit de 24 heures en cas de modification à un quart de travail, le repos minimum de huit heures entre les quarts de travail et les pauses non rémunérées de 30 minutes pour toutes les cinq heures travaillées ne s'appliqueraient pas - pour l'instant - aux membres de la CFTC ou à la plupart des membres du secteur privé sous réglementation fédérale.

D'autres changements, comme le droit limité de refuser des heures supplémentaires pour des raisons familiales ou le préavis de 96 heures, n'allaient jamais s'appliquer à la grande majorité des employés de chemins de fer.

Heureusement, ce ne sont pas que des mauvaises nouvelles. Peut-être pour la première fois dans l'histoire, les employés de chemins de fer peuvent désormais prendre trois jours de maladie payés qui peuvent également être pris pour certaines raisons familiales. Le gouvernement a également ajouté une quatrième semaine de vacances pour les travailleurs ayant dix années de service consécutives et a mis des vacances de trois semaines à la disposition des travailleurs avec seulement cinq années de service consécutives.

Pour plus d'informations sur les modifications apportées au Code canadien du travail vous pouvez vous rendre au [www.teamstersrail.ca](http://www.teamstersrail.ca)

Quand il s'agit de réduire le nombre de travailleurs, les grandes entreprises comme CP et CN n'hésiteront pas à dépenser pour une armée d'avocats et de lobbyistes. Des organisations comme Teamsters Canada et la CFTC sont les seules à se dresser sur leur chemin - et nous ne reculerons pas.

## Comité législatif de la Colombie-Britannique

La Conférence ferroviaire de Teamsters Canada a reçu une invitation concernant le dévoilement d'une plaque commémorant l'événement tragique de la catastrophe du Great Northern Railway survenu le 28 novembre 1909. En conséquence, 22 cheminots japonais sont décédés. Ils étaient à bord du train, afin d'effectuer des réparations sur la voie ferrée à la suite de fortes pluies bloquant un ponceau. J'ai assisté avec le confrère Jamie Lind à la cérémonie du dévoilement de la plaque commémorative, organisée par le BC Labor Heritage Centre à Burnaby concernant l'événement tragique de la catastrophe du Great Northern Railway de 1909. La Community Heritage Commission (CHC) a nommé cet événement historique afin d'être commémoré par le BC Labor Heritage Centre, installant une plaque à l'emplacement de la Central Valley Greenway à Lost Creek (anciennement Kilby Creek), le site où l'accident s'est produit. Cet événement a été organisé par le BC Heritage Centre en présence de membres de la BC Federation of Labour, du maire de Burnaby, Mike Hurley et des conseillers Pietro Calendino et Collen Jordan, de la Japanese Heritage Society, Labor Heritage Centre, en plus de Mme Masayo Tada; Consule générale adjointe de l'ambassade du Japon.

Pour en lire davantage, visitez le [www.Teamstersrail.ca](http://www.Teamstersrail.ca)

